

Présidence de M. Valentin Christe, président

Membres absents excusés : Eliane Aubert ; Jean-François Cachin ; Claude Calame ; Benoît Gaillard ; Sara Gnoni ; Claude Nicole Grin ; Françoise Longchamp ; Sandrine Schlienger ; Stéphane Wyssa ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Delphine Brun ; Jean-Pascal Gendre ; Fabrice Moscheni ; Roland Philippoz ; Gianni-John Schneider.

Membres présents	85
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Postulat

de M. Manuel Donzé (CPV) : « Pour une sécurisation du chemin de Rovéréaz »

Discussion préalable

M. Manuel Donzé (CPV) qui demande le renvoi en commission.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de M. Henri Ricart et consorts (PLC) : « Un poste de police de quartier au service des habitants des zones foraines à Vers-chez-les-Blanc. »

Discussion préalable

M. Henri Ricart (PLC) qui demande le renvoi en commission.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Interpellation urgente

de M. Axel Marion (PLC) et consorts : « Infrastructure sportives de Métamorphose : à quel stade en est-on ? »

Interpellation urgente

de M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) et consorts : « Et si 'Gérard' prédisait le devenir ou la fin des projets sportifs de 'Métamorphose' ? »

Développement

M. Axel Marion (CPV) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR).

*Réponse de la
Municipalité*

M. Grégoire Junod, syndic.

Discussion

M. Hadrien Buclin (EàG) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Cédric Fracheboud (PLC) ; M. Axel Marion (CPV) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) qui dépose une résolution ; M. Claude-Alain Voiblet (PLC) ; M. Cédric Fracheboud (PLC) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Claude-Alain Voiblet (PLC).

*Résolution J.-D.
Henchoz
(dépôt)*

« *Fondé sur le calendrier arrêté dans le préavis 2016/20, le Conseil communal souhaite que la Municipalité, dans les meilleurs délais mais au plus tard d'ici le 31 mars 2017 :*

- 1. Mette à l'enquête le projet de stade de la Tuilière ;*
- 2. Arrête la version définitive du projet d'exécution ;*
- 3. Présente au Conseil communal la demande de crédit d'ouvrage pour le stade de la Tuilière.»*

*Discussion
s/résolution*

M. Jean-Michel Dolivo (EàG) ; M. Claude-Alain Voiblet (PLC) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Sarah Neumann (Soc.) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Mathieu Maillard (PLR) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Xavier de Haller (PLR) qui demande le vote nominal ; M. Arnaud Bouverat (soc.) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Jean-Michel Dolivo (EàG) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Manuel Donzé (CPV) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale.

*Demande de vote
nominal*

La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Interpellation Marion

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

*Vote s/résolution
Henchoz*

Le Conseil, par 38 oui, 30 non, et 11 abstentions, **accepte** la résolution de M. Jean-Daniel Henchoz (PLR).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Deuxième partie de la 6^{ème} séance du mardi 1^{er} novembre 2016

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		NON
18	BEAUD	Valéry		OUI
87	BEAUSIRE	Quentin		NON
66	BEETSCHEN	Véronique		ABS
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		OUI
85	BILLARD	Aude		NON
31	BIÿÿÿRÿÿÿ@H	ÿÿÿJeaÿÿÿÿ(ÿÿÿÿ	ÿÿÿ	OUI
65	BOUCHEZ	Géraldine		ABS
92	BOUVERAT	Arnaud		NON
88	BRAYER	Vincent		NON
53	BRIOD	Alix-Olivier		OUI
111	BUCLIN	Hadrien		NON
42	CALAME	Maurice		OUI
49	CARREL	Mathieu		OUI
99	CARVALHO ARRUDA	Carine		NON
89	CHENAUX MESNIER	Muriel		NON
24	CHOLLET	Jean-Luc		OUI
35	CHRISTE	Valentin		NVT
22	COMPANY	Xavier		OUI
103	CONSCIENCE	Pierre		NON
73	CORBOZ	Denis		NON
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		ABS
83	DANA	Louis		ABS
48	DE HALLER	Xavier		OUI
54	DE MEURON	Thérèse		OUI

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise		NON
36	DI GIULIO	Nicola		OUI
104	DOLIVO	Jean-Michel		NON
30	DONZE	Manuel		OUI
17	DUBAS	Daniel		OUI
107	DUPUIS	Johann		NON
56	ETHENOZ	Pierre		OUI
15	EVEQUOZ	Séverine		OUI
81	FELLI	Romain		NON
37	FRACHEBOUD	Cédric		OUI
29	FURBRINGER	Jean-Marie		ABS
45	GAUDARD	Guy-Pascal		OUI
69	GENOUD	Alice		OUI
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		OUI
106	HUBLER	Alain		ABS
94	JACCARD	Laurence		NON
72	JOOSTEN	Robert		NON
75	KAMENICA	Musa		NON
86	KESSLER	Sébastien		NVT
51	KLUNGE	Henri		OUI
68	LAPIQUE	Gaëlle		NON
96	MACH	André		OUI
59	MAILLARD	Mathieu		OUI
28	MARION	Axel		OUI
79	MARLY	Gianna		NON
95	MARTIN	Pedro		NON
25	MESSERE	Anita		OUI
55	MEYSTRE	Gilles		OUI
62	MIAUTON	Philippe		OUI
63	MICHAUD GIGON	Sophie		OUI
109	MISIEGO	Céline		ABS
98	MIVELAZ	Philippe		NON
77	NEUMANN	Sarah		NON
38	OBERSON	Pierre		OUI
113	PAGES	Barbara		NON
101	PASCUAS	Esperanza		NON
57	PERNET	Jacques		OUI
26	PERNET	Sandra		OUI
44	PICARD	Bertrand		OUI
32	PORCHET	Léonore		OUI
91	RASTORFER	Jacques-Etienne		NON
112	RESPLENDINO	Janine		ABS
39	RICART	Henri		OUI
71	RICHARD-DE PAOLIS	Paola		ABS
70	RIVOLA	Filippo		NON
20	ROCH	Karine		ABS
67	ROSSI	Vincent		OUI
97	SALZMANN	Yvan		OUI
16	SANGRA	Marie-Thérèse		NON
27	SCHALLER	Graziella		OUI
40	STAUBER	Philipp		NON
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam		NON
90	TRAN-NHU	Thanh-My		NON
105	UNAL	Ismail		NVT
41	VOIBLET	Claude-Alain		NVT
108	VOUTAT	Marlène		ABS
60	WILD	Diane		OUI
14	ZANGGER	Anna		OUI

Interpellation urgente	de M. Alain Hubler (EàG) et consorts : « Modification de la Loi pénale vaudois du 19 novembre 1940 (mendicité) : quelle conséquence pour Lausanne ? »
<i>Développement</i>	M. Alain Hubler (EàG)
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
<i>Discussion</i>	M. Claude-Alain Voiblet (EàG) ; M. Alain Hubler (EàG) <u>qui dépose une résolution</u> ; M. Jean-Michel Dolivo (EàG) ; M. Claude-Alain Voiblet (PLC) ; Mme Paola Richard de Paolis (Soc.) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Hadrien Buclin (EàG) ; M. Manuel Donzé (CPV) ; M. Claude-Alain Voiblet (PLC) ; Mme Sandra Pernet (CPV) ; Mme Sarah Neumann (Soc.) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Hadrien Buclin (EàG) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ; Mme Sandra Pernet (CPV) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
<i>Résolution (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fasse au Conseil d'Etat des difficultés qu'elle risque de rencontrer dans l'application de la Loi pénale du 19 novembre 1940 interdisant la mendicité.</i> »
<i>Discussion s/résolution</i>	La parole n'est pas demandée
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 53 oui, 20 non, et 1 abstention, accepte la résolution de M. Alain Hubler. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Interpellation urgente	de Mme Laurence Mundinger-Jaccard (Soc.) et consorts : « Un café Philipp Morris au Flon ? Qu'en dira-t-on ? »
<i>La municipalité</i>	Informe l'assemblée que la Municipalité a besoin quelques jours pour réunir des informations. Elle demande à reporter le point à la séance du 15.11.2016
Clôture	La séance est levée à 23 h 00. Le président : Le secrétaire :